



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : BAR'S ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE
Code de produit : RHZ1M20

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation. PC0 Autres. Entretien du moteur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Bar's Products Europe, B.V.
Westelijk Halfmond 487
1183 JD Amstelveen, les Pays-Bas

Téléphone : +31-20-7989301
Télécopie : +31-20-798 93 02
E-mail : Main@barsgroup.com
Website : www.barseurope.com

Fournisseur : Bar's Products Europe, B.V.
Westelijk Halfmond 487
1183 JD Amstelveen, les Pays-Bas

Téléphone : +31-20-7989301

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-20-7989301 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

Centre Antipoisons +32-70-245 245 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Irritation cutanée, catégorie 2. Irritation oculaire, catégorie 2. Sensibilisation cutanée, catégorie 1. 1272/2008)

Risques pour la santé : Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Risques physiques/ chimiques : N'est pas classifié selon les directives de CE.

Risques pour l'environnement : N'est pas classifié selon les directives de CE.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :





Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

Mention d'avertissement	: Attention	
H- et P- phrases	: H315 H319 H317 P101	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	: P102	Tenir hors de portée des enfants.
	: P261 dust	Éviter de respirer les poussières.
	: P280 hands eyes	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
	: P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.
	: P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	: P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
	: P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	: P362+P364 P501	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 125 ml:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement	: Attention	
H- et P- phrases	: H317 P101	Peut provoquer une allergie cutanée. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	: P102	Tenir hors de portée des enfants.
	: P260 dust	Éviter de respirer les poussières.
	: P280 hands eyes	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
	: P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.
	: P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	: P362+P364 P501	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Étiquetage supplémentaire (pour toutes les tailles d'emballage)

- : Contient: 2,2',2"-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol .
- : Le mélange contient 7 % de composants dont la toxicité aiguë est inconnue. Contient 56 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Remarque	Numéro REACH
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol	0,1 - < 1	4719-04-4	225-208-0		
Carbonate de potassium	1 - < 5	584-08-7	209-529-3		
Curcumine	5 - < 10	458-37-7	207-280-5		

Nome CE	Classe de danger	Phrases H	Pictogrammes	
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol	Acute Tox. 4; Acute Tox. 2; Skin Sens. 1; STOT RE 1	H302; H330; H317; H372	GHS06; GHS07; GHS08	H317 : C ≥ 0.1 %
Carbonate de potassium	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3	H315; H319; H335	GHS07	
Curcumine	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; STOT SE 3	H315; H319; H335	GHS07	

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation s'élève, consulter un médecin.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

- Inhalation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux.
- Contact cutané : Irritant. Peut provoquer rougeurs et irritation, sensibilisation. Peut produire une réaction allergique.
- Contact oculaire : Irritant. Peut provoquer rougeurs et douleurs.
- Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin : Inconnu.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
- Non appropriés : Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.
Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Éviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.
Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir également la rubrique 8.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°).
Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matériaux d'emballage déconseillés : Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m ³)	VLE 15 min. (mg/m ³)	Observations
Carbonate de potassium		0,5	-	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol Carbonate de potassium	Inhalation			0,2 mg/m ³	
	Dermal Inhalation			16 mg/kg bw/day 10 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
Carbonate de potassium	Dermal			8 mg/kg bw/day	
	Inhalation			10 mg/m ³	

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol	Water	0,0066 mg/l	0,00066 mg/l	
	Sediment	0,0304 mg/kg	0,00304 mg/kg	
	Intermittent water			0,066 mg/l
	STP			5,5 mg/l
	Soil			0,00219 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.



Protection individuelle : Portez des vêtements de protection appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identiques conforme à la norme NE 365/367 respectivement NE 345 en cas d'utilisation fréquente ou prolongée et en cas d'exposition excessive. Matériau approprié: néoprène. Indication du temps de perméabilité:4 heures.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

- Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. Approprié: masques anti-poussière de type FFP1 ou supérieure, conforme à la norme NE 149.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés, selon NE 374 Matériau approprié: néoprène. ± 0,5 mm. Indication du temps de perméabilité:4 heures.
- Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité avec protection latérale, conforme à la norme NE 166.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Solide.	
Couleur	: Brun.	
Odeur	: Inodore.	
Seuil olfactif	: Non applicable.	Inodore.
pH	: 2 - 11,5	solution à 10%.
Hydrosolubilité	: Dispersable.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Inconnu.	
Point d'éclair	: Impertinent.	Solide.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable.	Ne pas facilement allumable.
Température d'auto-inflammabilité	: Inconnu.	Ne contient pas de substances avec une température d'auto-inflammabilité connue.
Point/intervalle d'ébullition	: 100 °C	
Point/intervalle de fusion	: 0 °C	
Propriétés explosives	: Inconnu.	Ne contient pas des agents explosives.
Limites d'explosion (% dans l'air)	: Non applicable.	
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	Ne contient pas des agents oxydants.
Décomposition thermique	: Non applicable.	
Viscosité (20°C)	: Non applicable.	Solide.
Pression de vapeur (20°C)	: Très faible.	Solide.
Densité de vapeur (20°C)	: Non applicable.	La teneur en solvant de ce produit est inférieure à 1 %.
Masse volumique (20°C)	: 1,5 g/ml	
Taux d'évaporation	: Très faible.	Solide.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucune recommandation spécifique.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.
dangereux

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

- Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: 16 %. ATE: > 5 mg/l. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
- Corrosion/irritation : Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérigènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 7 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation : Irritant. Peut provoquer rougeurs.
- Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut produire une réaction allergique.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

- Corrosion/irritation : Irritant.

Ingestion

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 3308 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 7 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Aspiration : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances avec un risque d'aspiration.
- Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.
- Cancérogénicité : Ne contient pas de substances cancérigènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
2,2',2''-(hexahydro-1,3,5-triazine-1,3,5-triyl)triéthanol	NOAEL (développement, orale)	750 mg/kg bw/d		Rat
	Génotoxicité - in vivo	Non-génotoxique	OECD 486	Rat



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

Carbonate de potassium	NOAEL (inhalation)	30 mg/m3	OECD 412	Rat
	NOAEL (orale)	64,1 mg/kg bw/d	OECD 408	Rat
	Irritation des yeux	Faiblement irritant	OECD 405	Lapin
	Irritation de la peau	Non-irritant	OECD 404	Lapin
	DL50 (dermale)	> 4000 mg/kg bw	OECD 402	Rat
	CL50 (inhalation)	371 mg/m3	OECD 403	Rat
	Sensibilisation cutanée	Sensibilisant.	-----	Cobaye
	NOEL	Non-cancérogène	-----	Souris
	(cancérogénicité) - estimation			
	DL50 (orale)	1000 mg/kg bw	OECD 401	Rat
	NOAEL	> 180 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	(développement, orale)			
	Irritation de la peau	Irritant	OECD 404	Lapin
	DL50 (orale)	> 2000 mg/kg bw	OECD 401	Rat
	CL50 (inhalation)	> 3820 mg/m3	-----	Rat
NOEL	2861 mg/kg.d	Read across	Rat	
(cancérogénicité) - estimation				
NOAEL (orale) - estimation	2667 mg/kg bw/d	Read across	Rat	
Mutagénicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium	
Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 473		
Irritation des yeux	Irritant	OECD 405	Lapin	
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant	OECD 406	Cobaye	
DL50 (dermale)	> 2000 mg/kg bw	-----	Lapin	
Curcumine		> 180 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	Mutagénicité	Négatif	-----	-----
	NOAEL	250 mg/kg bw/d	-----	Rat
	(développement, orale)			
NOAEL (orale)	1300 mg/kg bw/d	-----	Rat	
DL50 (orale)	> 2000 mg/kg bw	-----	-----	

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 1344 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 2491 mg/l. Contient 56 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation ne respectent pas les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne peut pas être utilisé dans les nettoyeurs. Sel inorganique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Le produit renversé est peu probable de pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface.



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Non applicable.

Teneur en COV soumis à taxe (La Suisse) : Non applicable. (< 3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.

Avertissements supplémentaires : Aucun.

Catalogue des Déchets Européen : Éliminer des déchets dangereux conforme à la directive 91/689/CEE, sous l'attribution d'une code de déchets conforme à la décision 2000/532/CE, dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Codes OMoD : 20 01 97

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN Numéro : Aucun.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
Polluant marin : Non

IATA (Air)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 2015/830 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur.

Décret n° 2014-285 du 3 mars 2014 modifiant la nomenclature des installations classées, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3. ICPE No:

ICPE No : Non applicable. Non classifié selon le Décret n° 2014-285.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 2015/830 datée du 28 mai 2015 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR	: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ATE	: Estimation de la toxicité aiguë
CLP	: Classification, étiquetage et emballage
CMR	: Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction
CEE	: Communauté économique européenne
GHS	: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IATA	: Association internationale du transport aérien
Recueil IBC	: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
ICPE	: Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	: Code maritime international des marchandises dangereuses
DL50/CL50	: Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
MAC	: Maximum Allowable Concentration
MARPOL	: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NO(A)EL	: Dose sans effet (adversible) observable
OECD	: Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	: Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	: Catégorie de produits chimiques
PT	: Type de produit
REACH	: Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
RID	: Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses



Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 2015/830

Bar's ANTI FUITE RADIATEUR POUDRE

STP	: Installation de traitement des eaux usées
SU	: Secteur d'utilisation
VME/VLE	: Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
ONU	: Organisation des Nations Unies
COV	: Composés organiques volatils
vPvB	: Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour appliquer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Skin Irrit. 2	: Méthode de calcul.
Eye Irrit. 2	: Méthode de calcul.
Skin Sens. 1	: Méthode de calcul.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Acute Tox. 2	: Toxicité aiguë, catégories de danger 2.
Acute Tox. 4	: Toxicité aiguë, catégorie 4.
Skin Irrit. 2	: Irritation cutanée, catégorie 2.
Eye Irrit. 2	: Irritation oculaire, catégorie 2.
Skin Sens. 1	: Sensibilisation cutanée, catégorie 1.
STOT SE 3	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3.
STOT RE 1	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1.

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Provoque des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fin de la fiche de données de sécurité.